

Accompagner les PME

La diffusion du magazine Travail & Sécurité de l'INRS évolue...

Dans le cadre des actions de sensibilisation et d'information des PME, inscrites dans la Convention d'objectifs et de gestion de l'Assurance maladie - risques professionnels (COG AT/MP) 2023-2028 et dans le plan stratégique de l'INRS pour la même période, l'Institut national de recherche et sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) fait évoluer la diffusion de sa revue Travail & Sécurité. Objectif : toucher plus largement les entreprises et renforcer leur accès à une information opérationnelle et fiable.



Depuis le 1er janvier 2026, le magazine Travail & Sécurité de l'INRS est adressé au **format papier** à toutes les entreprises de 20 à 50 salariés du régime général de la Sécurité sociale. L'objectif est d'accompagner ces structures, qui ne disposent généralement pas de préventeur en interne, en leur proposant des informations pratiques pour mieux comprendre les enjeux de prévention, des reportages en entreprise mettant en valeur des initiatives concrètes, des témoignages et retours d'expérience utiles pour inspirer leurs propres actions.

L'ensemble des entreprises, et notamment celles de plus de 50 salariés pourront avoir accès aux articles du magazine Travail & Sécurité en ligne en s'inscrivant à « l'alerte TS ». Chaque mois, elles pourront ainsi recevoir l'intégralité du magazine par mail : des actualités, des reportages, des interviews et des contenus complémentaires (vidéos, podcasts, tables rondes thématiques...).

[Pour s'inscrire à l'alerte TS](#)

[Site Internet du magazine](#)

**Une source d'information et d'inspiration
pour agir en prévention des risques professionnels !**

A propos de l'INRS : L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la Cnam, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 550 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris et en Lorraine. L'INRS est financé par la Sécurité sociale – Accidents du travail / Risques professionnels.
